

Parcours : Initiation aux régimes juridiques de protection

Niveau : Initiation

Durée : 0,43 jour(s) soit 3,0 heure(s)

Public concerné :

- Toute personne débutant dans le notariat, ou ne justifiant pas de connaissance juridique particulière

Objectifs :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- D'identifier les différents interlocuteurs au sein d'une étude notariale ainsi que la spécificité de l'acte authentique.
- Prendre connaissance des règles de capacité des mineurs
- D'identifier les règles protectrices des majeurs incapables, que cette incapacité soit de jouissance ou d'exercice

Programme :

Module : L'environnement notarial

- Qu'est-ce qu'un notaire ?
- Quel est le rôle du notaire ?
- Qu'est-ce que l'authenticité ?
- Découverte des différentes fonctions au sein d'une étude et le rôle de chacun

Module : Les régimes juridiques de protection des mineurs

- Principe d'incapacité d'exercice
- Le mineur émancipé
- L'administration légale

- La tutelle
- Les actes de disposition / d'administration

Module : Les régimes juridiques de protection des majeurs

- Le principe de la capacité de jouissance
- Les différents cas d'incapacité de jouissance
- Le principe de la capacité d'exercice
- La sauvegarde de justice
- La curatelle
- La tutelle
- L'habilitation familiale
- Les règles particulières aux époux
- Le mandat de protection future

Mise à jour des contenus réalisée en juillet 2023

Pré-requis

- Aucun.

Modalités d'exécution

Formation e-learning

Suite à votre inscription, vous recevrez un mail avec un lien pour vous connecter à votre espace pédagogique. Vous pouvez suivre vos modules au moment et au lieu de votre choix sur un ordinateur ou une tablette.

Modalités pédagogiques

Type de formation : E-learning

Durée de la formation : 3h

Ce parcours de formation e-learning comprend 3 modules

Exemples et cas pratiques illustrant la théorie

Un support de formation sous forme de synthèse est mis à disposition en téléchargement à la fin de chaque module

Modalités techniques

Plateforme d'apprentissage en ligne (360 Learning)

Connexion internet + sortie audio

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que chacun des formateurs dispose des qualités et compétences techniques nécessaires pour mettre à disposition les éléments de contenus de la formation.

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Évaluation des compétences :

A l'issue de chaque module, une auto-évaluation en ligne sera proposée au stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses compétences acquises et d'apprécier ses résultats.

Les résultats de l'évaluation seront remis confidentiellement à chaque stagiaire.

Enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation:

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation conformément aux dispositions de l'article L. 6353-1* du Code du travail.